

La prétendue Maison de Jeanne d'Arc à Bray-sur-Seine, a été construite à la fin du 15^{ème} siècle. Les deux étages de cette maison à colombages de la rue du Minage, au coin de la rue des Remparts est depuis 1928 inscrite sur la liste des monuments historiques.

Elle a été construite pour les augustins et utilisé comme une école primaire plus tard. La maison est maintenant la propriété de la municipalité.

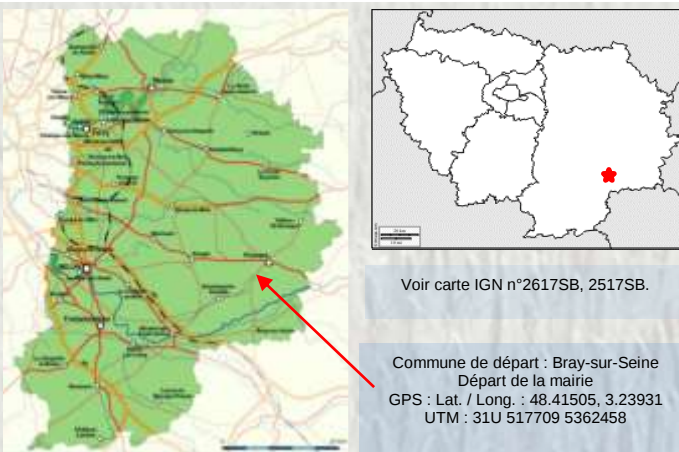
Le barrage de Jaulnes

Jaulnes est un très ancien point de passage à gué situé sur la Petite Seine (rivière canalisée à partir de Marcilly-sur-Seine jusqu'à Montereau-Fault-Yonne). La voie romaine traversait la Seine à cet endroit. Des ponts ont ensuite été construits et celui de Jaulnes disparût avec la construction de celui de Bray-sur-Seine. Il a été remplacé par un barrage à aiguilles en 1886 et une écluse. La régulation du niveau de la Seine en cas de crues se faisait en retirant un plus ou moins grand nombre d'"aiguilles". Le barrage actuel, hydraulique, a été mis en service en 2003, il est entièrement automatisé et permet le passage de convois de 1000 tonnes.



Barrage de Jaulnes – Photo ST ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n°2617SB, 2517SB.

Commune de départ : Bray-sur-Seine
Départ de la mainie
GPS : Lat. / Long. : 48.41505, 3.23931
UTM : 31U 517709 5362458

Accès : Bray-sur-Seine : Par la route, à 18km à l'est de Montereau par la D 411.

Transports : Gare SNCF de Longueville sur la ligne P Autocars : du lundi au samedi **matin** : plusieurs lignes Transdev desservent Bray

Informations pratiques : Bray-sur-Seine et Pont-sur-Yonne : tous commerces, hôtels et gîtes.

Parking Avenue de Mousseaux, à proximité

Dénivelés (itinéraire linéaire) : montée : 178m, descente : 166m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de déchets.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Août 2022 -



De gare en gare :
De Longueville à Pont sur Yonne

Étape 2 : Les collines de l'Yonne
(Bray-sur-Seine / Pont-sur-Yonne)



Bazoches : canal – Photo OT ©

Sillonner la vallée de la Seine au travers les paysages typiques de la Bassée puis franchir le plateau séparant Seine et Yonne avant leur confluence, au milieu des champs. Pour redescendre ensuite le long de l'Yonne jusqu'à Pont-sur-Yonne.

Cet itinéraire est l'une des 2 étapes d'une randonnée de 2 jours, de Longueville - gare SNCF à Pont-sur-Yonne - gare SNCF, sans gare intermédiaire mais possible hébergement à Bray. Il peut, bien sûr, être parcouru en tant que randonnée d'une journée.



23,7 km



6 h 00



Blanc / Rouge

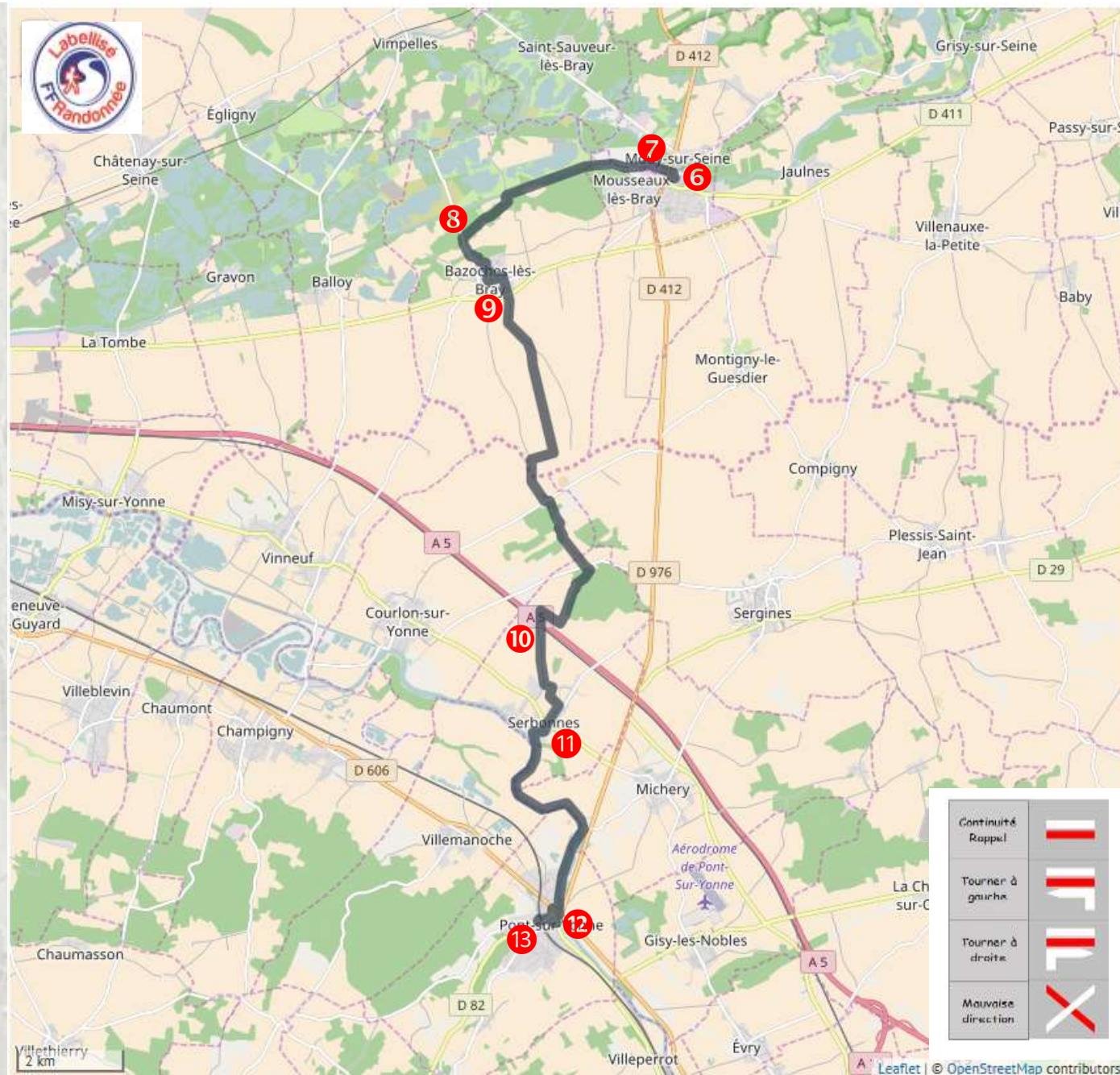


Difficile

De Bray-sur-Seine à Pont-sur-Yonne

- 6** S'engager rue Grande, passer derrière la halle, et par la rue Taveau se diriger vers l'église. Prendre à gauche la rue Victor-Hugo, à gauche par la rue Grande, à droite la rue Emile-Zola et continuer par la rue des Ermites à gauche, la rue du Minage à droite (maison de Jeanne XVIè) et le quai de l'Île à gauche. Passer sous le pont et longer la Seine.
- 7** Au début du canal, prendre la route à gauche et suivre vers la droite pour retrouver le canal. Le suivre à gauche sur 2 km 2 et tourner à gauche un peu avant le pont pour rejoindre une petite route. La prendre à gauche sur 50 m puis s'engager à droite dans un chemin qui après un gauche-droite conduit à la D 109a (beau lavoir à quelques mètres à droite).
- 8** Suivre la route à gauche sur 400 m. A l'entrée de Bazoches-les-Bray, emprunter à gauche le chemin de la Roise-Chaland, à droite le chemin de la Voie-Luçon, couper une rue puis par la rue Gravières monter jusqu'à l'église. Traverser la place de l'église, suivre à gauche rue du Pont-de-Bray, puis à droite la rue de la Poterne. Rejoindre le chemin de Sergines par un décroché à gauche.
- 9** Traverser la D 411 (prudence) et continuer en face sur 1 km. A la fourche, prendre le chemin à droite et le suivre tout droit sur 2,3 km. Se diriger alors à droite puis à gauche pour atteindre un bois (limite de la Seine-et-Marne avec l'Yonne).
- 10** Le chemin vire à droite. Au premier carrefour, suivre le chemin à gauche qui se termine sur une petite route. La prendre à gauche et peu après s'engager dans le chemin à droite qui descend dans un vallon et remonte en face, croise la D 470. Continuer en face, à la bifurcation prendre à droite le chemin qui descend d'abord dans un bois, puis en lisière. Peu avant l'A5, virer à droite dans un chemin parallèle à l'autoroute et au premier carrefour, prendre à gauche le chemin qui passe sous l'autoroute et le TGV et devient route.
- 11** Suivre jusqu'à la limite du parc d'un château. Prendre la rue Pierre-Perdreux à gauche et le premier chemin à droite. Dépasser le cimetière et prendre à droite la rue Forte vers le centre de Serbonne. Traverser la rue du Maréchal-Leclerc pour s'engager en face légèrement à gauche rue de la République. Tourner à droite rue des Pâtis puis à gauche dans une rue qui rejoint le quai de l'Yonne. Suivre à gauche la rive de l'Yonne sur 4 km 6 jusqu'à Pont-sur-Yonne.
- 12** Passer sous le pont pour rejoindre le GR 2. Le suivre à gauche vers le pont, traverser l'Yonne puis descendre à gauche par les escaliers. Se diriger à gauche vers l'Yonne et tourner à droite (quai Nicolas-de-Veres). Passer sous l'ancien pont et prendre la rue à droite. 50 m plus haut, de nouveau à droite (rue des Tuileries) puis à gauche (rue du Pont). Traverser la place Eugène Petit légèrement sur la droite vers la rue de la gare qui conduit à la gare SNCF de Pont-sur-Yonne.

13



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les baliseurs bénévoles de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez nous aviser en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".